

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 12^e jour du mois d'août 2024, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 105-2024,

Nature et effets :

- La demande consiste à permettre la réduction de la marge latérale, côté nord, de 3m à 1.95m pour la construction du nouveau pavillon communautaire, règlement # 356-2011, l'article 802 correspondant à la grille P 153 concernant les dispositions à usage publics.

Identification du site concerné :

- 1 rue Aggée-Pelletier (ancien bâtiment du 650 chemin de Saint-Robert), lot 4 667 6289 du cadastre officiel, zone P-153.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 12^e jour du mois d'août 2024, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 4 juillet 2024.



Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière